



Fiche de données de sécurité
MIX PLAST® HYDRO PLANESS

1 Identification de la substance / préparation et de la société / entreprise

- **Identification de la substance ou de la préparation**
- **Nom du produit** MIX PLAST Hydro Planess
- **Code du produit :** 3633
- **Emploi de la substance / de la préparation fournisseur:** Apprêt à l'eau pour plastique
- MIX s.a.r.l
- 3, Rue des Tamaris
- 30620 Uchaud
- France
- Tél. 04.66.71.14.47 Fax : 04.66.71.16.43
- Centre anti-poisons—Hôpital de Marseille - Tél. 04.91.75.25.25

2 Composition/information sur les composants

- **Caractéristiques chimiques**
- **Description:**
-

Composants contribuant aux dangers:

.CAS: 111-76-2 .EINECS: 203-905-0	• 2-butoxyéthanol		Xn, R-20/21/22 R36/38	0.5%-3%
--------------------------------------	-------------------	--	-----------------------	---------

N.67/548/CEE : 603-014-00-0

3. Identification des dangers

- L'utilisation normale ne comporte aucun danger spécifique.

4. Premiers secours

En cas de contact avec la peau : Laver abondamment à l'eau et au savon.
En cas de contact avec les yeux : Laver immédiatement à l'eau pendant 10 minutes au moins.
En cas d'ingestion : Faire vomir. **CONSULTER IMMEDIATEMENT UN MEDECIN** et lui montrer la fiche de sécurité.
En cas d'inhalation : Le produit ne dégage pas de vapeurs.



Fiche de données de sécurité MIX PLAST® HYDRO PLANESS

5. Mesures de lutte contre l'incendie

<u>Extincteurs recommandés :</u>	Le produit n'est pas inflammable.
<u>Extincteurs interdits :</u>	Aucun en particulier.
<u>Risques de combustion :</u>	Aucun.
<u>Moyens de protection :</u>	Pas nécessaires.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles : Porter des gants et des vêtements de protection.



Protections au plan de l'environnement : Contenir les fuites avec de la terre ou du sable.
Si le produit s'est déversé dans un cours d'eau, dans les égouts ou s'il a contaminé le sol ou la végétation, avvertir les autorités compétentes.

Méthodes de nettoyage : Si le produit est à l'état liquide, empêcher qu'il ne pénètre dans les égouts.
Ramasser le produit pour qu'il soit recyclé, si possible, ou éliminé.
L'absorber éventuellement avec un matériau inerte.
Après avoir collecté le produit, laver la zone et les matériaux contaminés.

7. Manipulation et stockage

Précautions pour la manipulation : Ne pas manger et ne pas boire pendant le travail.

Conditions de stockage : Conserver à l'écart de sources de chaleur.

Indication pour les locaux : Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien ventilé, loin de sources de chaleur.

8. Contrôle de l'exposition/ Protection individuelle.

Précautions à prendre : Aérer correctement les locaux où le produit est stocké et/ou manipulé.

Protection respiratoire : N'est pas nécessaire en cas d'utilisation normale.

Protection des mains : N'est pas nécessaire en cas d'utilisation normale.

Protection des yeux : N'est pas nécessaire en cas d'utilisation normale.

Protection de la peau : Aucune précaution particulière ne doit être adoptée en cas d'utilisation normale.

Limite(s) d'exposition (ACGIH) :

Name	TLV- TWA	TLV- STEL
2-butoxyéthanol	121 Skin mg/m ³ (1987)	



Fiche de données de sécurité MIX PLAST® HYDRO PLANESS

9. Propriétés physiques et chimiques.

Aspect et couleur :	liquide dense
Odeur :	Faible
pH :	7,5
Point de fusion :	bd
Point d'ébullition :	bd
Point d'éclair :	Pas inflammable
Point d'auto-inflammation :	na
Propriétés explosives :	aucune
Propriétés comburantes :	aucune
Pression de vapeur :	nd
Densité relative :	1,37
Densité des vapeurs :	nd
Hydrosolubilité :	miscible en tous les rapports
Liposolubilité :	nd

Légende :

NA = Non applicable - ND = Non disponible

10. Stabilité et réactivité

<u>Conditions à éviter :</u>	Stable dans des conditions normales.
<u>Substances à éviter :</u>	Aucune en particulier.
<u>Danger de décomposition :</u>	Aucun.

11. Informations toxicologiques.

Tenir compte de la concentration de chaque substance afin d'en évaluer les effets toxicologiques dérivants de l'exposition au produit.

Ci-dessous sont reportées les informations toxicologiques relatives aux principales substances présentes dans le produit.

2-butoxyéthanol	EFFETS CHEZ L'HOMME : Dose mortelle probable : 50-500 mg/kg. Provoque des maux de tête, somnolence, faiblesse, tremblements, obscurcissement de la vue, albuminurie et lésions de la moelle osseuse en cas d'expositions répétées et/ou prolongées.
-----------------	---



Fiche de données de sécurité
MIX PLAST® HYDRO PLANESS

12. Informations écologiques.

Utiliser le produit rationnellement en évitant de le disperser dans la nature.

<0.5% Ammoniaque 25%

N.67/548/CEE : 007-001-01-2 CAS : 1336-21-6 EINECS : 215-647-6

R50 Hautement toxique pour les organismes aquatiques.

13. Considérations relatives à l'élimination..

Récupérer si possible. Opérer en respectant les dispositions locales et nationales en vigueur.

14. Informations relatives au transport..

Routier (ADR) :

Exonéré

Maritime (IM0/IMDG) :

Exonéré

Aérien (ICAO/IATA) :

Exonéré

15. Informations réglementaires.

88/379/EEC (classification et étiquetage) :

Ce produit n'est pas dangereux et ne nécessite pas d'étiquetage 2001/59/CE (XXVIII).

Se référer aux normes suivantes lorsqu'elles sont applicables :

Circulaires ministérielles et 61 (Amines aromatiques).

Loi 136/83 (biodégradabilité des détergents).

D.P.R. 175/88 (Directive Seveso), Annexe II°, III° et IV°.

D.P.R. 250/89 (étiquetage détergents).

16. Autres informations.

Principales sources bibliographiques :

NIOSH - Registry of toxic effects of chemical substances (1983)

I.N.R.S. - Fiche toxicologique

CESIO - Classification and labelling of anionic, nonionic surfactants (1990)

Les informations contenues se basent sur nos connaissances à la date reportée ci-dessus. Elles se réfèrent uniquement au produit indiqué et ne constituent pas de garantie d'une qualité particulière.

L'utilisateur doit s'assurer de la conformité et du caractère complet de ces informations par rapport à l'utilisation spécifique qu'il doit en faire.

Cette fiche annule et remplace toute édition précédente.